

## Fiche standardisée pour plan tarifaire de télévision

Opérateur		Telenet		Plan tarifaire		Télévision digitale	
Date de dernière mise à jour		13/9/20		Date limite de validité			
Abonnement à la distribution		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		TV numérique		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Technologie		xDSL <input type="checkbox"/> DVB <input type="checkbox"/> TNT <input checked="" type="checkbox"/>		Satellite <input type="checkbox"/>		Web TV <input checked="" type="checkbox"/>	
Nombre maximum de téléviseurs avec abonnement à la distribution		4		Nombre maximum de téléviseurs numériques		4	
				TV interactive		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Multiscreen		Maison <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Nomade		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
				Avec abonnement Internet		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Frais							
Abonnement mensuel (€/mois)		€ 18,22		Activation (€)		€ 50,00	
Installation €		Par l'opérateur		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		85,00€ OU Par le client	
						Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Modem		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Achat €		€ 0,00 OU Location modem €/mois	
						€ 0,00	
Parabole satellite		Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>		Achat €		Location modem €/mois	
Décodeur TV (€)		Achat 1 <sup>er</sup> décodeur		Location 1 <sup>er</sup> décodeur		Achat 2 <sup>ème</sup> décodeur	
						Location 2 <sup>ème</sup> décodeur	
Décodeur sans interactivité		€ 69,00		-		€ 69,00	
						-	
Décodeur sans disque dur avec interactivité		€ 99,00/ € 84,00 (reconditionné)		€ 4,53		€ 99,00/ € 84,00 (reconditionné)	
						€ 4,53	
Décodeur avec disque dur avec interactivité		€ 249,00/ € 214,00 (reconditionné)		€ 9,37		€ 249,00/ € 214,00 (reconditionné)	
						€ 9,37	
Telenet TV-box		-		€ 9,37		-	
						€ 4,53	
Conditions contractuelles							
Durée indéterminée		<input checked="" type="checkbox"/>		Durée (mois)			
				Indemnité de résiliation dans les 6 premiers mois		Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
Tableau d'amortissement pour vente couplée		Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>		Type d'appareil			
Eléments tarifaires récurrents offerts en réduction				Durée			
Plan offert seul		Oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Plan seulement disponible dans un pack		Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
Nombres de chaînes (Flandres)							
Abonnement à la télédistribution		TV 20		Radio FM 0			
Numérique		TV SD 74		TV HD 13		TV 3D 0	
						Radio digitale 28	
Packs de films/séries/chaînes							
Dénomination		Thèmes				Prix (€/mois)	
Streamz		Les meilleures séries locales et internationales				€ 11,95	
Streamz+		Les meilleures séries locales et internationales, et un catalogue de films récents				€ 19,95	
Play More		Les meilleures séries locales et internationales, un catalogue de films récents et un tas de chaînes thématiques				€24,95	
Play Sports		Vivez intensément chaque seconde de vos sports favoris				€ 19,95	
Be TV		Le meilleur du cinéma & séries				€ 24,99	
Be TV sport		Fan de sport international				€ 16,40	

Option FR	Chaines francophones pour toute la famille		€ 5,45			
Passion XL	De l'action sans tabou sous les draps		€ 19,95			
Vidéo à la demande (VoD)						
Film	Nombre de films	2000	Prix minimum €	€ 2,99	Prix maximum €	€ 5,99
Avantages						
<p><b>TV-app :</b> Regardez gratuitement vos émissions favorites ou vos enregistrements sur votre téléviseur, smartphone, tablette ou ordinateur.</p> <p><b>Activation gratuite :</b> Vous êtes déjà client chez Telenet pour l'internet ou la téléphonie ? Dans ce cas, vous ne payez plus aucun frais d'activation (d'une valeur de 50€), même si vous optez par ex. pour un service supplémentaire, pour un autre produit ou si vous déménagez.</p> <p><b>Réductions supplémentaires:</b> Découvrez toutes nos promotions temporaires sur telenet.be.</p>						
<p>Cette fiche standardisée vise à résumer les principales caractéristiques du plan tarifaire : elle n'est en aucun cas destinée à remplacer le contrat.</p>						

## Notes explicatives concernant la fiche standardisée pour plan tarifaire de service de télévision

1. Tous les montants financiers sont exprimés en euros (€) ou eurocents (€c) TVA comprise.
2. Plan tarifaire : dénomination complète du plan tarifaire telle qu'apparaissant sur le site Internet de l'opérateur.
3. Date limite de validité : mention de la date éventuelle d'échéance de l'offre commerciale, promotions comprises, au-delà de laquelle, le cas échéant, cette offre est modifiée et sera décrite par une nouvelle fiche standardisée. Il s'agit de la limite de validité des conditions de l'offre décrites dans la fiche pour un nouveau contrat : si un contrat est souscrit au plus tard au moment indiqué, les conditions de la fiche sont en principe d'application pendant le contrat (sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures des caractéristiques du plan tarifaire au cours du contrat). Après la date indiquée d'autres conditions, décrites dans une nouvelle version de la fiche, seront associées à un nouveau contrat conclu.
4. Technologie : il existe cinq grandes technologies pour offrir des services de télévision : xDSL sur la ligne téléphonique, le câble coaxial de télédistribution (DVB-C), la télévision numérique terrestre au moyen d'émetteurs hertziens sur la terre (TNT ou DVB-T), les satellites (DVB-S) et la télévision par Internet web TV.
5. Nombre de téléviseurs : les nombres maximum de téléviseurs analogiques et numériques doivent correspondre au nombre maximum d'appareils pouvant fonctionner simultanément.
6. TV interactive : en télévision, l'interactivité permet d'offrir diverses applications telles que la vidéo à la demande (VoD), le rattrapage de programmes (catch up TV), l'interaction avec le programme visionné (jeux, votes, etc) et l'enregistrement de programmes sur un serveur.
7. Multiscreen : la fonction multiscreen complète, dans certains produits TV, le service de base en permettant de visionner un certain nombre de programmes de télévision sur divers types de terminaux (smartphones, tablettes, lap-top), soit à la maison, soit en dehors de la maison (utilisation nomade).
8. Si une ligne doit être louée pour obtenir le service, son prix de location mensuel, qui doit être ajouté par le client à l'abonnement mensuel, doit être mentionné, même si ce prix doit être payé à un autre opérateur.
9. Activation : frais uniques d'activation du service.
10. Installation : la possibilité est prévue de mentionner les prix de deux formules d'installation, une par l'opérateur (intervention d'un technicien chez le client) et l'autre par le client lui-même (« do it yourself »).
11. Modem : la rubrique relative au modem doit seulement être remplie si l'accès au service de télévision requiert un modem séparé.
12. Décodeurs : trois types de décodeurs TV sont prévus, (1) sans interactivité, (2) avec interactivité et sans disque dur, (3) avec interactivité et avec disque dur. Pour chaque type de modem proposé, il y a lieu d'indiquer le prix d'achat et/ou le coût de location (indiquer zéro si le décodeur est gratuit).
13. Conditions contractuelles : si le contrat n'est pas à durée indéterminée, indiquer le nombre initial de mois d'engagement.
14. Tableau d'amortissement pour vente couplée d'appareil terminal : il est indiqué le cas échéant si l'offre inclut la fourniture à prix réduit ou sans surcoût d'un appareil terminal. Dans ce cas, si l'opérateur fournit au client un tableau d'amortissement de cet appareil, indiquant, conformément aux prescriptions légales en vigueur, la valeur résiduelle de cet appareil en cas de résiliation anticipée du contrat.
15. Type d'appareil : l'indication du genre d'appareil offert en vente couplée, par exemple GSM, tablette, etc.
16. Éléments tarifaires récurrents offerts en réduction: dans le cas où certains éléments tarifaires à caractère récurrent (par exemple l'abonnement) font l'objet d'une réduction, les éléments en question et la réduction sont indiqués ainsi que la durée pendant laquelle cette réduction est en vigueur.
17. Avantages : cette zone peut servir à décrire d'éventuels avantages supplémentaires qui sont directement liés au produit et qui ne seraient pas conformes à la structure des zones relatives aux frais ou prix, par exemple la gratuité de certains types plus spécifiques d'appels ou de trafic ou encore le prix d'appareils terminaux offerts en vente couplée.